

ETAT POLITIQUE

Gouvernement : un chef arbitre

4 Missions régaliennes : 1 ministre par mission =>

- Faire le droit : retour au droit commun (civil) / RI Populaire
- Dire le droit : cours de justice régionales avec recours National devant la Cour d'Etat
- Gérer la monnaie (création et circulation)
- Puissance : organiser et gérer l'armée et la police nationale

Groupements d'intérêts – collectifs d'intérêts

Auto-organisation par commune, région et au niveau national autour des principes du **mandat impératif** et de la **subsidiarité** (tout ce qui peut être fait à l'échelon inférieur ne doit pas remonter à l'échelon géographique supérieur) ; chargés de la réglementation professionnelle et de régler les litiges professionnels (avec recours possible devant les Cours d'Etat régionales et la Cour national)

Commercial

Auto-gestion professionnelle (RIC/RIP)

- Artisanat
- Commerce
- Laboratoire pharmaceutiques
- Production / Extraction
- Agriculture

Non commercial

Auto-gestion professionnelle (RIC/RIP)

- Culture
- Education
- Sport
- Santé (médecine)

Spirituel

Auto-gestion

- Religions officielles
- Groupes spirituels